



MINISTÈRE DE L'AGRO-INDUSTRIE ET DE LA SECURITÉ ALIMENTAIRE

COMMUNIQUÉ

Protection des Fruits

Plan d'assistance financière - Saison 2022-2023

Le Ministère de l'Agro-Industrie et de la Sécurité Alimentaire informe les producteurs de fruits (litchis, mangues, longanes et fraises) et le public en général de la mise en place du Plan d'assistance financière pour la protection des fruits pour la saison 2022-2023.

Ce plan vise à encourager l'achat de filets pour protéger les fruits contre les attaques des oiseaux et des chauves-souris. La période de validité du plan s'étendra du **14 septembre 2022 jusqu'au 16 décembre 2022.**

Les bénéficiaires potentiels auront droit à une subvention de 50% sur le coût des filets pour couvrir un maximum de 5 arbres fruitiers pour les arrière-cours et de 60 pour les vergers, suivant le principe du premier venu premier servi.

Seules les demandes de ceux n'ayant pas pris avantage dudit plan d'assistance financière durant les deux dernières années seront considérées. Chaque bénéficiaire aura droit à une seule demande. Les filets devront être placés sur les arbres et plantes une fois que les fruits auront atteint un diamètre de plus de 5 mm.

Ceux désirant prendre avantage de cette aide doivent se munir de leur carte d'identité et d'une facture (CWA/CEB etc.) comme une preuve d'adresse.

Pour plus de renseignements et autres conditions y relatives, ceux intéressés doivent contacter les officiers du Food and Agricultural Research and Extension Institute (FAREI) sur les numéros ci-dessous, en jour de semaine de 09:00 à 15:00 heures.

1. Mapou Model Farm (Tel. No. 266 2087)
2. Flacq Model Farm (Tel. No. 413 8125)
3. Rivière des Anguilles Demonstration Centre (Tel. No. 626 2554)
4. Plaisance Demonstration Centre (Tel. No. 637 8112)
5. Vacoas – Sub Office (Tel. No. 606 3087)
6. St Pierre Extension Office (Tel. No. 433 9350)

Les formulaires de demande pour ce plan d'assistance sont disponibles sur le site web du ministère <https://agriculture.govmu.org> ou celui du FAREI <https://farei.mu> et également dans les antennes du FAREI.

Date: 12 septembre 2022